



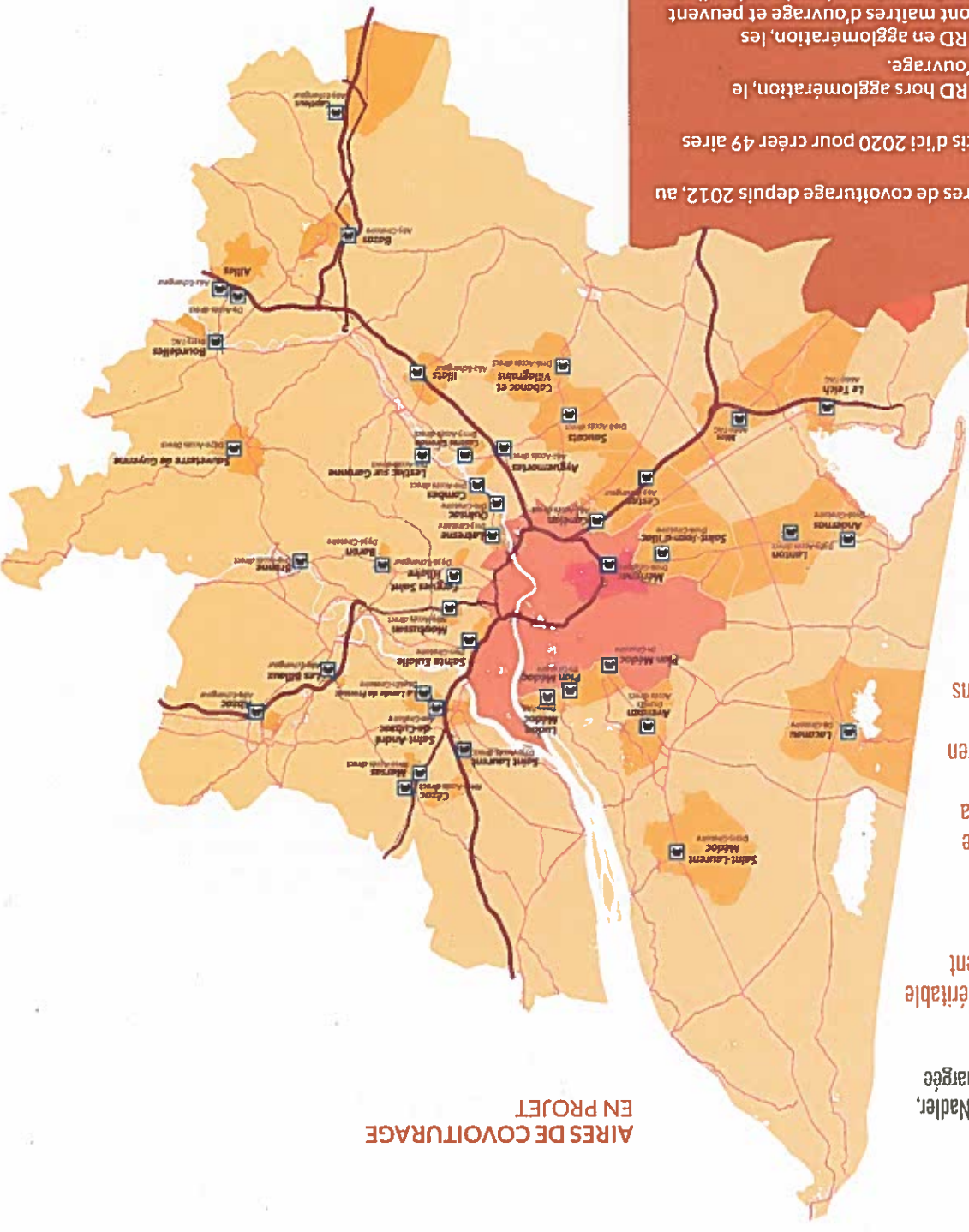
Anne-Laure Fabre-Nadler,
Vice-présidente chargée
des mobilités

« Faciliter l'intermodalité est un véritable enjeu pour l'avenir. Le Département développe ce mode de transport solidaire et favorise la mobilité durable des Girondins. L'objectif est d'augmenter le covoiturage de près de 50 % en 3 ans sur toute la Gironde. Tout le monde y gagne lorsque la voiture devient un moyen collectif de se déplacer : des économies pour les usagers, moins d'embouteillages et de pollution, un geste pour l'environnement, un mode de déplacement convivial... Pourquoi alors utiliser deux, trois voitures quand on peut mutualiser les frais ? C'est cette logique que le Département veut aider, car moins de véhicules aux entrées de la métropole, c'est moins de bouchons ! »

Le pourquoi du comment

Le Département a réalisé 86 aires de covoiturage depuis 2012, au total plus de 1 576 places. 3 millions d'euros seront investis d'ici 2020 pour créer 49 aires supplémentaires. Sur les grands axes, le long des RD hors agglomération, le Département est seul maître d'ouvrage. Sur les grands axes, le long des RD en agglomération, les Communautés de communes sont maîtres d'ouvrage et peuvent bénéficier de financements départementaux dans le cadre d'une convention. La plateforme gratuite *covoiturage.transgironde.fr* simplifie toutes les démarches : mise en relation des covoitureurs entre eux, géocalisation, carte interactive, emplacement des aires de parking, etc. 4 500 personnes sont déjà inscrites. Pendant 33 ans, le Département a transporté les Girondins sur les lignes TransGironde : > 12 985 000 trajets effectués en 2016 sur le réseau TransGironde et le circuit scolaire > 50 000 jeunes de la primaire au lycée transportés chaque jour > 70 % des communes desservies Depuis le 1^{er} septembre, conformément à la loi NOTRe, la compétence Transport a été transférée à la Région Nouvelle-Aquitaine.

AIRES DE COVOITURAGE EN PROJET



Contacts

Département de la Gironde
Direction des Infrastructures
Nicolas Pezas, directeur
Tel. 05 56 98 12 - n.pezas@gironde.fr
Centre Routier Départemental (CRD) du Bassin d'Arcachon
Francis Baréta, responsable
Tel. 05 56 99 71 01 - f.baréta@gironde.fr
COBAN
Tel. 05 57 76 17 17 - contact@coban-atlantique.fr